

Epoxy 1400

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Epoxy 1400
Autres moyens d'identification	Appret epoxy
Famille du produit	Epoxy
Fabricant	Glass-Shield, 111 Bombardier, Chateauguay, Quebec, J6J 4Z2, H&S Department, 1-800-361-6652
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 hours
Numéro de la FDS	0073
Date de préparation	le 10 avril, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Danger par aspiration - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

Porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé

NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air).

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : Epoxy 1400

Date de préparation le 10 avril, 2015

Page 01 de 07

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Xylene (mixed isomers)	1330-20-7	10-30%	
Ethyl Benzene	100-41-4	1-5%	
n-Butyl acetate	123-86-4	1-5%	
1-Butanol	71-36-3	5-10%	
Methyl ethyl ketone	78-93-3	1-5%	
2-Methoxyethanol	109-86-4	1-5%	
Light aromatic solvent naphtha	64742-95-6	1-5%	
Propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	1-5%	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Matière réactive inflammable. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques inflammables; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

Identificateur du produit : Epoxy 1400

Date de préparation le 10 avril, 2015

Page 02 de 07

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Se procurer les instructions avant utilisation. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation).

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, à température contrôlée, sec, bien ventilé, à l'abri des matériaux combustibles et inflammables (p. ex. vieux chiffons, carton). Réserver l'accès au personnel autorisé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Xylene (mixed isomers)	0,1 ppm	Non établie	25 ppm			
Ethyl Benzene	200 ppm	300 ppm	200 ppm			
Methyl ethyl ketone	100 ppm A4	150 ppm A4	100 ppm			
n-Butyl acetate	25 ppm	125 ppm	100 ppm			
2-Methoxyethanol	150 ppm	200 ppm	150 ppm			
Light aromatic solvent naphtha	20 ppm	20 ppm	20 ppm			
1-Butanol	100 ppm	100 ppm	100 ppm			
Propylene glycol monomethyl ether acetate	50 ppm	75 ppm	50 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Éthérée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); -87 °C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	80 °C
Point d'éclair	-3 °C
Taux d'évaporation	1
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	10% (supérieure); 2% (inférieure)
Tension de vapeur	> 95 kPa
Densité de vapeur	>= 2
Densité relative (eau = 1)	1
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans solvants organiques habituels.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	516 °C
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : conditions acides (pH bas).

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Conditions acides (pH bas).
Matières incompatibles. Températures au-dessus de 40 °C

Matériaux incompatibles

Acides organiques (p. ex. acide acétique).
Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Xylene (mixed isomers)	1960 ppm (souris) (4 heures d'exposition)	2460 mg/kg (rat)	1300 mg/kg (lapin)
Ethyl Benzene	11700 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	2740 mg/kg (rat mâle)	8050 mg/kg (lapin)
Methyl ethyl ketone	6700 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	Pas disponible
n-Butyl acetate	4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)
2-Methoxyethanol	2000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	12700 mg/kg (rat mâle)	< 5000 mg/kg (lapin)
Light aromatic solvent naphtha	< 8000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2510 mg/kg	4200 mg/kg (lapin)
1-Butanol	> 14.4 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	8400 mg/kg (rat)	> 3160 mg/kg (lapin)
Propylene glycol monomethyl ether acetate	Pas disponible	8532 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**Inhalation**

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Absorption par la peau

Nocif d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

Ingestion

D'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

Danger par aspiration

Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essouffement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

D'après des études sur les humains et les animaux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Ethyl Benzene	Non évaluée	Non désignée	Non listée	

Methyl ethyl ketone	Groupe 3			
n-Butyl acetate	Non évaluée			
2-Methoxyethanol	Non évaluée			
Light aromatic solvent naphtha	Non évaluée	Non désignée	Non listée	
1-Butanol	Non évaluée			

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

(Xylene (mixed isomers)). (Ethyl Benzene). (Light aromatic solvent naphtha). (n-Butyl acetate)

Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut rapidement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Ce produit contribue à la formation de composés organiques volatils.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Recycler et réutiliser le produit, dans la mesure du possible. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1263	Epoxy 1400	3	II

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT

Identificateur du produit : Epoxy 1400

Date de préparation le 10 avril, 2015

Page 06 de 07



Catégorie B2 Catégorie D2B

B2 - Liquides inflammables; D2B - Matières toxiques

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LIS.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA = American Industrial Hygiene Association HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Prevention Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances